

Nouveau plan comptable 2021-2022

Dans quels comptes dois-je mettre une dépense, une recette ?

CHARGES OU DEPENSES Compte 6	PRODUITS OU RECETTES Compte 7
60700008 Achats d'objets à revendre Achats de calendriers – photos de classe etc ...	7070 0008 Ventes d'objets Ventes de calendriers – photos de classes etc ...
6168 1 008 Assurances MAE - MAIF	7080 0008 Activités éducatives Voyages – spectacles – journal scolaire – objets etc...
6181 0008 Activités éducatives Voyages – spectacles – consommables – livres – revues etc...	7410 0008 Subventions des collectivités locales Mairie – Communauté de communes – Département - Région
6270 0008 Frais bancaires ou de gestion	7551 0008 Contributions participatives Sommes provenant de la trousse à projet
6586 0008 Cotisations à l'OCCE51 Affiliation de la coop	7551 1008 Subventions d'associations APE – amicale laïque – associations diverses – autres ...
6700 0008 Dépenses exceptionnelles Dons – solidarités – reversement suite à la fermeture de la coop	7562 0008 Participations des familles à la coopérative Contribution volontaire des familles (adhérents)
6800 0008 Biens durables Appareils photos appareils audiovisuels – ordinateurs – cartes mémoires etc ...	7700 0008 Recettes exceptionnelles Dons – solidarités – reversement à la coop suite à la dissolution d'une autre coop

